

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SERMA TECHNOLOGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 0014 Rue rue Galilée 33615 PESSAC		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 8 0 7 1 2 8 2 8 0 0 1 2 4			Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le. 31122016		N-1 31122015			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	495 819	AG	360 210	135 608	60 924
		Fonds commercial (1) AH	621 683	AI	201 346	420 337	420 338
		Autres immobilisations incorporelles AJ	150 386	AK		150 386	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	9 687 227	AS	6 451 148	3 236 078	3 323 597
		Autres immobilisations corporelles AT	1 782 157	AU	1 446 976	335 180	314 924
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX	40 363	AY		40 363	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	21 367 407	CV	3 501 809	17 865 597	19 687 407
		Créances rattachées à des participations BB		BC			131 875
		Autres titres immobilisés BD	381	BE		381	381
		Prêts BF		BG			153
Autres immobilisations financières* BH		205 208	BI		205 208	205 208	
TOTAL (II) BJ		34 350 634	BK	11 961 492	22 389 142	24 144 808	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP	322 494	BQ		322 494	186 480
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT	48 169	BU		48 169	34 452
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	8 368 158	BY	4 660	8 363 497	7 458 128
		Autres créances (3) BZ	2 177 208	CA		2 177 208	4 149 124
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	2 418 122	CE		2 418 122	5 165 722
Disponibilités CF		941 950	CG		941 950	729 353	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	392 507	CI		392 507	389 866	
	TOTAL (III) CJ	14 668 611	CK	4 660	14 663 951	18 113 124	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN	6 776			6 776	2 340	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		49 026 023	IA	11 966 152	37 059 870	42 260 272	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SERMA TECHNOLOGIES NS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 301 072)	DA	2 301 072	2 301 072	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	4 388 938	4 388 938	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	230 107	230 107	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	519 895	334 150	
	Report à nouveau	DH	9 005 566	4 462 933	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 600 702	7 719 773	
	Subventions d'investissement	DJ	1 952	42 219	
	Provisions réglementées *	DK	2 316 004	2 119 681	
	TOTAL (I)	DL	22 364 239	21 598 874	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 392	72 580	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	24 392	72 580	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 063 621	1 413 563	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 712 489	7 589 213	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 949 145	6 690 380	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 159 970	3 737 903	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		9 770	
	Autres dettes	EA	5 925	11 007	
Compte régul.	EB	775 659	1 136 774		
TOTAL (IV)	EC	14 666 812	20 588 610		
Ecarts de conversion passif*	ED	4 424	208		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	37 059 870	42 260 272		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 967 307	19 893 405	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SA SERMA TECHNOLOGIES NS					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 171 251	FB	FC	1 171 251	1 015 712	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	34 258 796	FH	4 644 821	FI	38 903 617	34 586 999
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	35 430 047	FK	4 644 821	FL	40 074 868	35 602 711
	Production stockée*				FM	136 014	(58 034)	
	Production immobilisée*				FN	150 386		
	Subventions d'exploitation				FO	335 999	345 443	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	352 904	80 082	
	Autres produits (1) (11)				FQ	293	8 689	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	41 050 466	35 978 891
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	341 720	238 450	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(13 718)	13 980	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	133 445	159 376	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	28 390 784	21 615 026	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	465 983	483 837	
	Salaires et traitements*				FY	6 064 496	6 843 093	
	Charges sociales (10)				FZ	2 688 089	3 174 029	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	849 888	953 185
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 010	4 350
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	16 480	37 500
	Autres charges (12)				GE	246 017	512	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	39 185 198	33 523 338	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 865 267	2 455 553	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 530 470	8 002 920	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	19 238	27 762	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		526	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	2 080	5 796	
	Différences positives de change				GN	12 481	16 681	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	8 615	12 095	
Total des produits financiers (V)					GP	4 572 885	8 065 781	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 008 586	1 502 080	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	125 940	176 934	
	Différences négatives de change				GS	12 691	15 343	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	2 147 218	1 694 358	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 425 667	6 371 423	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	4 290 935	8 826 976	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SERMA TECHNOLOGIES NS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	28 201			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	62 124	94 018		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	216 196	152 137		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	306 521	246 155		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	176	4 682		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	57 788	11 552		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	412 519	498 554		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	470 483	514 788		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(163 962)	(268 633)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	100 259	136 486		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	426 011	702 084		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	45 929 873	44 290 827		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	42 329 170	36 571 054		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 600 702	7 719 773		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	297 600	8 315	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	55 007	63 333	
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 549 708	8 030 682		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	113 420	120 334		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	67 640	74 803		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes des comptes sociaux

1. FAITS MARQUANTS

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société a procédé à une dépréciation complémentaire des titres de sa filiale allemande Serma GmbH pour un montant de 2 002 K€. Celle-ci a pour résultat de déprécier les titres à 100%.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes ont été préparés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28).

2.1. Règles et méthodes de valorisation

2.1.1. Immobilisations

Les options retenues par la société sont les suivantes :

- Frais de développement : Activation des dépenses lorsque les quatre conditions suivantes sont simultanément réunies (PCG. art. 211-1 à 211-3 et 311-1):
 - L'actif est identifiable ;
 - Il doit avoir une valeur économique positive, traduite par les avantages économiques futurs attendus par l'entreprise ;
 - Il doit être contrôlé par l'entreprise
 - Il peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Cette option n'a pas trouvé d'application au cours de l'exercice.

- Frais d'acquisition des titres: Activation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes.

2.1.1.1. Fonds commercial

Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de nouveaux savoir-faire, d'une part de marché et de contrats commerciaux.

2.1.1.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

- **Coût d'acquisition**

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- de l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

- **Coût de production**

Le coût de production de ces immobilisations est constitué :

- du prix d'achat des matières consommées (y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables)
- des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- de l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

2.1.1.3. Immobilisations financières

- **Coût d'acquisition**

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- du prix d'achat
- des coûts directement attribuables

2.1.1.4. Amortissements

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement.

Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. Pour notre société aucune immobilisation n'est concernée.

La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société.

Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le début de la constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif. Ces plans d'amortissements définis à la date d'entrée de chaque actif sont révisables chaque année si les conditions d'utilisation changent chaque année.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont :

Nature	Durée
Concessions, brevet et droits similaires	1 à 5 ans
Matériel – Outil	3 à 10 ans
Aménagements Agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 ans

La société pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les fonds commerciaux ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2005.

2.1.1.5. Dépréciations

La dépréciation est la constatation que la valeur d'usage d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale correspondant au prix de cession attendu net des coûts de sorties (frais d'acte, coûts d'enlèvement ou liés à la transaction),
- et la valeur d'usage, calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation du bien.

Sur l'exercice, un indice de perte de valeur sur les titres de participation Serma GmbH a été constaté par la société. Ainsi la mise en œuvre des tests de valeur a donné lieu à une dépréciation complémentaire d'un montant de 2.002 K€. De ce fait, la valeur nette de ces titres au 31/12/2016 est nulle.

2.1.2. Stocks

2.1.2.1. Matières premières et autres approvisionnements (ou marchandises)

Coût d'acquisition des matières premières et autres approvisionnements (ou marchandises)

Le coût d'acquisition des stocks achetés est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables.
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires.
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient).
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré – premier sorti (FIFO).

2.1.2.2. En-cours de biens et de services

Des travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice en fonction du nombre d'heures d'études affectées au projet.

La valorisation est effectuée en affectant aux heures facturables le coût de la main d'œuvre directe et l'ensemble des frais indirects de production identifiables.

2.1.2.2.1. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- Le montant global du contrat peut être évalué de façon fiable ;
- Le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- Les temps d'études et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction de l'avancement des études à la date de l'arrêté des comptes, mesuré en fonction des lots (ou sous-affaires) livrés à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation directe n'est constatée sur les en-cours. Toutefois, une éventuelle évolution défavorable de la marge sur les lots restant à fournir est prise en compte dans la valorisation à la clôture.

2.1.2.2.2. Autres contrats

Les études de courte durée terminées et non encore facturées à la date de clôture de l'exercice, font l'objet d'une comptabilisation en « facture à établir » et le montant correspondant figure dans le poste client.

Les études non terminées à la date de clôture de l'exercice et dont la remise intervient au cours des premiers mois de l'exercice suivant la clôture des comptes, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement.

Le produit est comptabilisé intégralement sur l'exercice d'achèvement de la prestation.

2.1.3. Provisions pour risques et charges

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

2.1.4. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du Travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Hypothèses 12/2016
Taux	1.36%
• Taux d'actualisation	
• Taux de croissance des salaires	Entre 1% et 3%
• Taux de charges sociales	Entre 42% et 50 %
• Age de Départ en retraite	En fonction de l'année de naissance du salarié
• Taux de mortalité	Table INSEE 2015

La Loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoit, d'une part, l'allongement de la durée de cotisation des salariés pour obtenir une retraite à taux plein, et d'autre part, elle modifie les modalités de départ à la retraite.

- En cas de départ volontaire, la loi ne permet plus au salarié de partir avant l'âge de 60 ans sauf pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes et ayant une longue carrière et certaines personnes handicapées.
- En cas de mise à la retraite par l'employeur la nouvelle loi prévoit que l'employeur ne pourra plus mettre à la retraite un salarié avant l'âge de 65 ans, sauf dans le cadre d'un accord collectif et en contrepartie d'embauche ou de formation professionnelle, négociées avant le 1er janvier 2008 ou si le salarié bénéficie d'une convention de préretraite.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 a supprimé cette dérogation ; ainsi aucune convention ou accord collectif prévoyant la mise à la retraite d'office d'un salarié à un âge inférieur à 65 ans ne peut être signé ou étendu depuis le 23 décembre 2006.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur.

Pour évaluer le montant de l'engagement en 2013, la société SERMA TECHNOLOGIES a appliqué les dispositions prévues dans le décret du 3 janvier 2011 et l'hypothèse que les demandes de mise à la retraite soient à l'initiative du salarié. L'engagement est donc soumis à cotisations sociales.

2.1.5. Contrat « location-financement »

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont enregistrés dans les comptes en tant que contrat de location financière. Les actifs et passifs correspondants ne font l'objet d'aucun retraitement. Les caractéristiques essentielles de ces contrats sont présentées dans une note annexe au bilan.

2.1.6. Subventions publiques

Les subventions publiques font l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- L'entreprise puisse se conformer aux conditions d'octroi des subventions ;
- Les subventions soient perçues

Les subventions d'équipement sont présentées au bilan en comptabilisant la subvention comme un produit différé à répartir sur plusieurs exercices. L'inscription en produit de ces subventions s'effectue au rythme de l'amortissement de l'équipement concerné par cette subvention. Les subventions publiques allouées pour apporter un support financier immédiat à l'entreprise sans contrepartie ultérieure, sont rapportées au résultat de l'exercice où elles sont considérées comme acquises.

2.1.7. Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de recouvrement.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1. Actif immobilisé

3.1.1. Variation de l'exercice

Les variations des immobilisations et des amortissements s'analysent ainsi pour l'exercice

IMMOBILISATIONS (K€)	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Virements internes	Valeurs à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	995	123			1 118
Installations techniques, matériels et outillages	9 133	571	17		9 687
Autres immobilisations corporelles	1 611	174	3		1 782
Immobilisations incorporelles en cours	0	150			150
Avances et Acomptes		40			40
Participations	21 319	180	132		21 367
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	205				205
TOTAL	33 263	1 238	152		34 349

AMORTISSEMENTS (K€)	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs à la clôture de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	513	49		562
Installations techniques, matériels et outillages	5 810	648	7	6 451
Autres immobilisations corporelles	1 296	153	2	1 447
TOTAL	7 619	850	9	8 460

3.1.2. Immobilisations incorporelles

3.1.2.1. Concessions, brevets, droits similaires

Concessions, brevets et droits similaires (K€)	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Concessions, brevets, licences	373	123		496
Amortissements	312	48		360
VALEUR NETTE	61	75		136

Les concessions, brevets, droits similaires sont représentés à la fois par des logiciels acquis, mais aussi par des procédés mis au point par la société.

Le poste logiciel comprend essentiellement des logiciels acquis pour l'utilisation des instruments de mesure et des bancs-test et font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

La comptabilisation de ces frais de développement répond strictement aux conditions définies dans la note 2.1.1. des principes comptables

La méthode de valorisation de cet actif est identique à celle décrite dans la note 2.1.2.2 Les heures sont valorisées au coût salarial direct, les autres frais comptabilisés dans ces postes sont les charges directement affectables au dossier.

3.1.2.2. Fonds commercial

Fonds Commercial (K€)	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Fonds de commerce - Fusion IC Europe	381	0	0	381
Fonds de commerce rachat IBM	183	0	0	183
Fonds de commerce rachat Test Rood	8	0	0	8
Fonds de commerce LCIE	50	0	0	50
VALEUR BRUTE Fonds Commercial	622	0	0	622
Amortissements	202	0	0	202
VALEUR BRUTE Fonds Commercial	420	0	0	420

En 1994, la société SERMA TECHNOLOGIES a acquis auprès de la société IC Europe un fonds de commerce représentant les savoir-faire constitutifs de son expertise.

En 1995, la société SERMA TECHNOLOGIES a racheté les activités d'analyse de composants du site de PESSAC de la société IBM France. Ce rachat s'est accompagné de la reprise d'équipements importants et d'un transfert de personnel. Les contrats représentant l'essentiel du fonds de commerce acquis à cette occasion sont identifiables.

En juillet 2004, la société SERMA TECHNOLOGIES a racheté la branche d'Ingénierie et tests électriques sur composants électroniques de la société Laboratoire Central des Industries Electriques.

Aujourd'hui des tests de dépréciation ont été menés et ne mettent pas évidence d'indice de perte de valeur de ces fonds.

3.1.3. Immobilisations corporelles : mouvements de l'exercice

Immobilisations Corporelles (K€)	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Installations techniques, matériels et outillages industriels	9 134	571	17	9 688
Autres Immobilisations corporelles	1 611	174	3	1 782
Avances et Acomptes		40		40
TOTAL	10 745	785	20	11 510

3.1.4. Immobilisations financières : mouvements de l'exercice

Immobilisations Financières (K€)	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Titres de participations	21 319	180	132	21 367
Autres immobilisations financières	205			205
TOTAL	21 524	180	132	21 572

Le poste « Titres de participation » est constitué par :

- 100 % des titres de la SAS SERMA INGENIERIE, pour un montant de 3 479 K€.
- 100 % des titres de la société ID MOS pour un montant de 1 243 K€.
- 99,9 % des titres de la SARL SERMA INTERNATIONAL, société créée en Octobre 2008 au capital social de 100 000 DINARS. Le montant de cette participation s'élève à 58 K€.
- 100 % des titres de la société SERMA GmbH, pour un montant de 3 502 K€
- 2% des titres de la société PISEO, pour un montant de 14 K€
- 100 % des titres de la société HCM.SYSTREL pour un montant de 7 404 K€
- 100% des titres de la société PE pour un montant de 2 787 K€
- 86.06 % des titres de la société Serma Safety & Security pour un montant de 2 701K€

- Titres Ampère Galilée Participation pour un montant de 180 K€

Les autres immobilisations financières sont constituées à la clôture par des dépôts et cautionnements versés à titre de garantie aux bailleurs des différents sites d'exploitation.

3.2. Stocks et en-cours

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Travaux en cours	322	186
Marchandises	48	34
TOTAL	470	220

Les travaux en cours sont constitués par les temps passés sur les commandes d'études faites par la clientèle non encore terminées à la date de l'arrêté des comptes.

3.3. Clients et comptes rattachés

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Clients	7 778	6 357
Clients effets à recevoir	28	7
Clients factures à établir	557	1 078
Clients douteux	6	198
TOTAL BRUT	8 369	7 640
Provisions	5	182
TOTAL NET	8 364	7 458

Toutes les créances clients sont à moins d'un an sauf celles comptabilisées en clients douteux.

3.4. Détail des autres créances

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Fournisseurs avoirs non reçus	18	5
Créances sur les organismes sociaux et acomptes versés au personnel	36	19
Subventions à recevoir	823	949
TVA et créances sur l'Etat	1 180	940
Créances sur le groupe	117	2 219
Autre débiteurs	2	52
TOTAL	2 176	4 184
Provision	0	36
Autres créances montant net	2 176	4 148

Le montant des subventions à recevoir est constitué par différentes subventions d'exploitation notifiées au titre d'aide à la recherche et au développement, et par les différentes subventions d'investissement notifiées, et pour lesquelles SERMA TECHNOLOGIES n'a pas reçu la totalité des fonds. Les principaux projets sont les suivants :

Projets	Organisme	Type Subvention	Montant du financement (K€)	Perçu en 2016 (K€)
SEISME	OSEO	Exploitation	152	9
MICROPLAST	OSEO	Exploitation	81	55
MC+	OSEO	Exploitation	71	
LAB4MEMS	Direction de la Compétitivité	Exploitation	303	
GENHI1	DGA	Exploitation	253	10
GENRA1	DGA	Exploitation	194	8
FIRST	BPI	Exploitation	132	
CANOPEE	BPI	Exploitation	104	
E-FAN	Aide Européenne FEDER	Exploitation	280	
EDDEMA	DGE	Exploitation	206	
TOTAL SUBVENTIONS EXPLOITATION			1 776	82

3.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie

La gestion de la trésorerie de la société SERMA TECHNOLOGIES est faite dans une optique de prudence auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire. L'entreprise n'est donc pas exposée aux risques de marché sur le capital placé. Seul le rendement obtenu des excédents de trésorerie placés est exposé au risque de taux.

Les liquidités se présentent ainsi :

(K€)	Valeur brute à la clôture	Valeur de marché
OPCVM	2418	2418
Billets de trésorerie		
Comptes à vue	941	941
Caisses	1	1
TOTAL au 31/12/2016	3 360	3 360
TOTAL au 31/12/2015	5 895	5 895

3.6. Charges constatées d'avance

Ce poste n'enregistre que des charges constatées d'avance à caractère d'exploitation.

3.7. Etat des échéances des créances

(K€)	Montant	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Actif immobilisé	205		205	
Prêts			205	
Autres immobilisations financières	205		6	
Actif circulant	10 937	10 929	6	
Clients et comptes rattachés	8 369	8 363	6	
Autres créances	2 059	2 057		
Groupe et associés	117	117		
Charges constatées d'avance	392	392		
TOTAL au 31 décembre 2016	11 142	10 929	211	
TOTAL au 31 décembre 2015	12 553	12 018	535	

3.8. Capitaux propres

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social :

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Nombres de titres au début de l'exercice	1 150 536	1 150 536
Titres créés lors de l'augmentation de capital		
Titres remboursés au cours de l'exercice		
Titres remembrés au cours de l'exercice		
Nombre de titres en fin d'exercice	1 150 536	1 150 536
Valeur nominale	2 €	2 €
Montant du capital K€	2 301	2 301

Tableau de variation des capitaux propres en K€

K€	Capital	Primes	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subv. d'investis	Prov. Réglemen tées	Total capitaux propres
Clôture 31/12/2013	2 301	4 389	230	4 540	5 094	267	1 686	18 507
Affectation résultat			133	2 142	(5 094)			(2 819)
Subvention investissement						(119)		(119)
Amortissement dérogatoire							352	352
Résultat de l'exercice					11 904			11 904
Clôture 31/12/2014	2 301	4 389	363	6 682	11 904	148	2 038	27 825
Affectation résultat			201	(2 219)	(11 904)			(13 922)
Subvention investissement						(94)		(94)
Subvention investissement APA						(12)		(12)
Amortissement dérogatoire							347	347
Amortissement dérogatoire APA							(265)	(265)
Résultat de l'exercice					7 720			7 720
Clôture 31/12/2015	2 301	4 389	564	4 463	7 720	42	2 119	21 598
Affectation résultat			186	4 543	(7 720)			(2991)
Subvention investissement						(40)		(40)
Subvention investissement APA								
Amortissement dérogatoire							197	197
Amortissement dérogatoire APA								
Résultat de l'exercice					3 601			3 601
Clôture 31/12/2016	2 301	4 389	750	9 006	3 601	2	2 316	22 365

3.9. Détail des provisions pour risques et charges

(K€)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Perte de change	2	7	2	7
Provisions pour Risques	70	9	69	10
Provisions pour charges		8		8
TOTAL	72	24	71	25

3.10. Tableau des emprunts et dettes financières

EMPRUNTS (K€)	Au 31/12/2016	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
CIC 2016	365	99	266	
BPI 2015 Bis	188	50	138	
OSEO	39	39		
BPI 2015	377	150	227	
BPI 2014	51	41	10	
BPI 2014 BIS	40	23	17	
Sous-Total Emprunts	1 060	402	658	
Intérêts courus sur emprunts	1	1		
TOTAL au 31/12/2016	1 061	403	658	
TOTAL au 31/12/2015	1 414	718	695	

Les emprunts ont été souscrits dans le cadre des programmes d'investissement de la société dont certains font l'objet de garanties réelles sur les investissements financés.

La société a souscrit 1 nouvel emprunt au cours de l'exercice pour un montant total de 500K€ qu'elle a débloqué à hauteur de 406K€ sur 2016. Le montant total des remboursements de l'exercice représente 757 K€.

Les garanties sur ces emprunts s'analysent ainsi :

(K€)	TOTAL Emprunts	Nantissement Titre de participation	Nantissement Matériel	Nantissement fonds de commerce	Autres
Au 31/12/2016	1 060	0			0
Au 31/12/2015	1 414	0			0

La ventilation de la dette par taux s'analyse :

(K€)	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts bancaires à taux fixe	1 060	1 140
Emprunts bancaires à taux variable	-	272
TOTAL	1 060	1 412

3.11. Détail des comptes fournisseurs et rattachés

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Fournisseurs	7 263	5 778
Fournisseurs factures non parvenues	686	912
TOTAL	7 949	6 690

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

3.12. Détail des dettes fiscales et sociales

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Dettes fiscales	1 621	1 769
TVA	1 422	1 415
Etat – charges à payer	199	354
Dettes sociales	1 538	1 969
Organismes sociaux	453	553
Provision pour congés payés	678	658
Charges à payer / personnel	58	320
Subvention comité d'entreprise	4	13
Ch à payer/Organismes sociaux	345	425
TOTAL	3 159	3 738

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

3.14. Détail des autres dettes

(K€)	31/12/2016	31/12/2015
Groupe	1 671	7 589
Avoirs à établir	6	8
Créditeur divers	-	3
TOTAL	1 677	7 600

Toutes les échéances sur l'exercice sont à moins d'un an.

3.15. Comptes de régularisation Passif

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Travaux facturés d'avance	407	392
PCA / Subventions d'exploitation	368	745
TOTAL	775	1 137

Toutes les échéances sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

3.16. Analyse globale des échéances

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Echéance à moins d'un an	13 926	15 725
Echéance de 1 à moins de 5 ans	695	4 864
Echéance à plus de 5 ans	-	
TOTAL	14 621	20 589

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net s'analyse en :

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
France	35 430	30 460
Hors France	4 645	5 142
TOTAL	40 075	35 602

4.2. Analyse du résultat exceptionnel

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Subvention investissement	40	94
Amortissements dérogatoires	-196	-346
Réorganisation / Déménagement		
Croissance externe		
Litiges		
Divers	-8	-16
Résultat exceptionnel	-164	-268

4.3. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Résultat avant IS (K€)		Impôt	Résultat Net
Résultat courant	4 291	(481)	3 810
+ Résultat exceptionnel	(164)	55	(109)
- Participation des salariés	(100)		(100)
TOTAL	4 027	(426)	3 601

4.4. Intégration fiscale

La société FINANCIERE AMPERE GALILEE ainsi que ses filiales dont la société SERMA TECHNOLOGIES a opté le 20 mars 2008 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôt réalisées étant conservées par FINANCIERE SERMA dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

4.5. Accroissement ou allégement de la charge fiscale future

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges, les bases de la situation fiscale future au taux de 33,33 % est affectée de la manière suivante :

(K€)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Charges non déductibles temporairement	170	209
Plus-values latente sur Titres OPCVM		
Charges à étaler		
Déficits et Amortissement réputés différés		
Total Base	170	209
Total Impôt différé à 33,33 %	57	70

La situation fiscale différée passe donc d'une position active au 31 décembre 2015 de 70 K€ à une position active au 31 décembre 2016 de 57 K€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Rémunération des organes de direction

Cette information n'est pas communiquée parce que non significative au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de l'entreprise.

5.2. Engagements de retraite

La société SERMA TECHNOLOGIES n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	555	489
Techniciens, opérateurs et employés	83	81
TOTAL	638	570

5.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont :

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Engagements Reçus (K€)		
Emprunts souscrits non utilisés	94	
Caution solidaire de Groupe Serma sur emprunt CRCAM		121
Total Engagements Reçus	94	121
Engagements Donnés (K€)		
Nantissement sur titres de participation		
Nantissement sur fonds de commerce		
Intérêts non échus sur emprunts	16	21
Caution pour les trois sociétés industrielles travaillant avec ID MOS :		
X FAB Semi-conducteur Foundries AG, à hauteur de 50 000 €	50	50
Circuit Electronic Industries Public Co.Ltd à hauteur de 45 000 \$	37	37
CSEE à hauteur de 32 500 €	32	32
Total Engagements Donnés	135	140

5.4. Crédit-Bail

Engagement en matière de crédit-Bail : Néant

5.5. Effectif par catégories de personnel à la clôture de l'exercice

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	74	98	98
Techniciens	61	58	58
Autres	15	16	16
TOTAL	150	172	172

5.6. Risques environnementaux

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.

5.7. Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'exercice, la société SERMA TECHNOLOGIES a comptabilisé des honoraires au titre du contrôle légal des comptes pour un montant de 60 K€

5.8. Identité de la société établissant des comptes consolidés

La FINANCIERE AMPERE GALILEE, SAS au capital de 48 210 K€, située au 14 rue Galilée 33600 PESSAC, consolide les comptes de la société SERMA TECHNOLOGIES

5.9. CICE

Le montant du CICE pour l'année 2016 s'élève à 176 074€. Les montants du CICE des années antérieures n'ont pas été encore utilisés. Ces derniers ont été affectés dans les autres réserves.

6. Tableau des filiales et participations

Sommes exprimées en (K€)	Date d'ouverture de l'exercice	Date de clôture de l'exercice	Capital Social	Autres Capitaux Propres	% du capital détenu	Montant de la participation	Prêts & Avances non remboursés	Cautions données par la société mère	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	CA du dernier exercice	Résultat Net du dernier exercice
Titres dont la valeur brute excède 1% du capital social de la société astreinte à publication											
Filiales détenues à +50%											
SERMA Gmbh	01/01/2016	31/12/2016	26	704	100%	0		300	200	5 396	-36
ID-MOS	01/01/2016	31/12/2016	200	3 342	100%	1 243		119	1 000	10 125	1 873
SERMA INGENIERIE	01/01/2016	31/12/2016	1 800	21 172	100%	3 479			1 519	39 567	6 705
HCM.SYSTREL	01/01/2016	31/12/2016	3 660	1 886	100%	7 404			501	8 786	948
SERMA INTERNATIONAL	01/01/2016	31/12/2016	44	101	99,9%	57				462	33
PE	01/01/2016	31/12/2016	75	1 142	100%	2 787			500	3 594	405
SERMA SAFETY and SECURITY	01/01/2016	31/12/2016	3 138	4 341	86.06%	2 701			810	8 363	2 191
Titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital social de la société astreinte à publication											
Participations Françaises											
TOTAUX						19 687		419	4 530		